

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEIM1B10PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les objectifs, contenus et modalités de l'UE seront détaillées dans une convention individuelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B10PPA Français 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B10PPA Français 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	14_PEIM1B10PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE correspond à l'UE D1202 - Français volet B de la nouvelle grille.

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE poursuit la constitution d'une boîte à outils composée de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité. Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir écrire et du savoir écouter, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette UE correspond à l'UE D1202 - Français volet B de la nouvelle grille.

Au terme de l'UE, l'étudiant.e démontrera une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage et des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant.e démontrera des connaissances approfondies relatives à la littérature de jeunesse et aux dispositifs didactiques de l'enseignement de la lecture et de l'écoute afin de les expliquer, les analyser et les intégrer à sa pratique professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs et savoir-faire relatifs à la littérature de jeunesse: spécificités, genres, double lecture du texte et de l'image.....
- Dispositifs didactiques : principes et dispositifs (cercle de lecture, lecture interactive,
- Didactique du savoir écouter

Démarches d'apprentissage

- Découverte de dispositifs didactiques et analyse de ceux-ci pour en dégager les principes et concepts didactiques
- Parcours d'apprentissage autonome : MOOC (Il était une fois la littérature de jeunesse) et constitution d'un portfolio de lecture
- Didactique du savoir écouter

Dispositifs d'aide à la réussite

- La participation active des étudiant.e.s est sollicitée pendant les cours.
- Un travail régulier en autonomie est attendu de la part de l'étudiant.e

Sources et références

- PowerPoints du cours
- Le MOOC "Il était une fois la littérature de jeunesse"

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- photocopies requérant une prise de notes complémentaires
- plateforme pédagogique ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée lors de laquelle l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés et leur application dans des situations nouvelles.

Les consignes précises de l'examen seront disponibles sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).